



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20180326-DEL034-18-DE
Date de télétransmission : 06/04/2018
Date de réception préfecture : 06/04/2018

DELIBERATION N° DEL034-18

L'an deux mille dix-huit, le 26 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, A. DUSSERRE, H. EL GARES, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean-Paul Gabbero, en date du 26 mars 2018)
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Claude Sergent, en date du 26 mars 2018)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2018)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2018)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 26 mars 2018)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M^{me} GONZALEZ Gisèle
M^{me} ROULAND Chloé

M. THIERRY BARRAL A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Offre d'inscriptions gratuites à la bibliothèque François Mitterrand dans le cadre de manifestations ponctuelles.

Rapporteur : Isabelle BEREZIAT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal : Avec pour objectifs de fidéliser son public et de renforcer son attractivité, la bibliothèque municipale François Mitterrand organise ponctuellement des manifestations autour du livre telles que la soirée de remise de prix des lecteurs qui se tiendra le 27 avril 2018. Au cours de ces manifestations, des prix sont offerts aux participants.

Il est proposé d'offrir des inscriptions gratuites à la bibliothèque municipale François Mitterrand pour les participants et lauréats de ces manifestations, dans la limite de dix inscriptions gratuites par an.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver l'offre d'inscriptions gratuites à la bibliothèque municipale François Mitterrand.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 26 mars 2018.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre VERRI'.

Pierre VERRI.